



# PROPOSITION DE PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET/OU CLASSES AU TITRE DU CODE DU PATRIMOINE

DOSSIER D'APPROBATION  
Fiches de présentation des PDA  
par monument

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 024-200070647-20200921-L2020\_158-DE

## Bergerac

### Périmètre délimité des abords

# Galerie Renaissance

Cloître des Recollets  
Place du Docteur Cayla  
24100 Bergerac



**Communauté d'Agglomération Bergeracoise**  
**Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Dordogne**  
Equipe chargée d'études : Métropolis + Archistudio

## Contexte local

Bergerac, sous-préfecture et seconde ville du département de la Dordogne, et ville principale de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise est actuellement peuplée de plus de 27 000 habitants. Elle est le siège d'une activité économique variée : agricole (notamment viticole), administrative, commerciale et industrielle. Elle est également le seul pôle urbain de la partie sud-ouest du département de la Dordogne.

### **Bergerac est la porte aquitaine de la Dordogne.**

Sa position à la jonction entre la moyenne et basse vallée de la Dordogne, au croisement de deux axes de communication importants (Bordeaux/Sarlat et Limoges/Marmande et Agen), lui donne la possibilité de développer une activité touristique importante.

### **Depuis 2013, la Ville de Bergerac a obtenu le label Ville d'Art et d'Histoire.**

Ce label, créé en 1985 et octroyé par le ministère de la Culture et de la Communication, vise à sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et illustre les partenariats que l'État met en place avec les collectivités territoriales désireuses de valoriser leur richesse architecturale, patrimoniale et environnementale.

Le terme de patrimoine y est entendu dans son acception la plus large puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel, fluvial, ainsi que la mémoire des habitants... Bref, tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays.

Si le label Ville d'Art et d'Histoire n'est pas un document d'urbanisme patrimonial il est un instrument de valorisation du patrimoine par des actions variées et complémentaires.

### **Le patrimoine bâti de la ville de Bergerac et la qualité des espaces naturels situés autour de la ville et bordant la Dordogne sont des atouts pour l'attractivité et le développement de la ville.**

**En 2018, la CAB a élaboré et approuvé pour la ville de Bergerac une AVAP-SPR qui prend la suite de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de 2005.**

## Contexte historique

### **Le site d'implantation de la ville**

Bergerac occupe le fond assez large de la vallée de la Dordogne.

La rive gauche est presque plane et son relief ne s'accroît qu'à plus d'un kilomètre des berges de la rivière pour former les coteaux escarpés de Monbazillac. L'activité viticole marque fortement le paysage au sud de la ville.

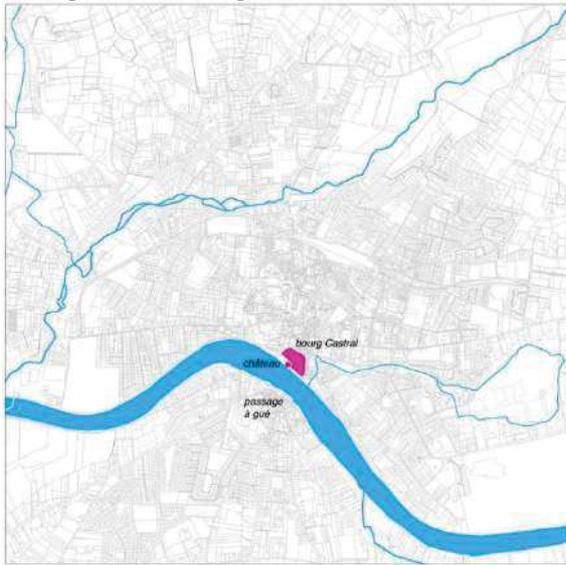
La rive droite est en pente des rives de la rivière jusqu'aux limites de la ville médiévale puis le relief s'aplanit. Divers cours d'eau convergeant vers la Dordogne forment au Nord, à quelques kilomètres de la rivière, un paysage vallonné mais ouvert. L'environnement naturel est plus varié qu'au Sud, les secteurs boisés alternant avec des espaces de polyculture et de viticulture. C'est également au Nord de la commune que se trouve la plupart des propriétés agricoles protégées au titre de l'AVAP-SPR.

Seuls le château de Lespinassat construit en limite de l'ancien faubourg de la Madeleine, le domaine de la Graulet et le hameau de la Conne sont implantés sur la rive gauche.

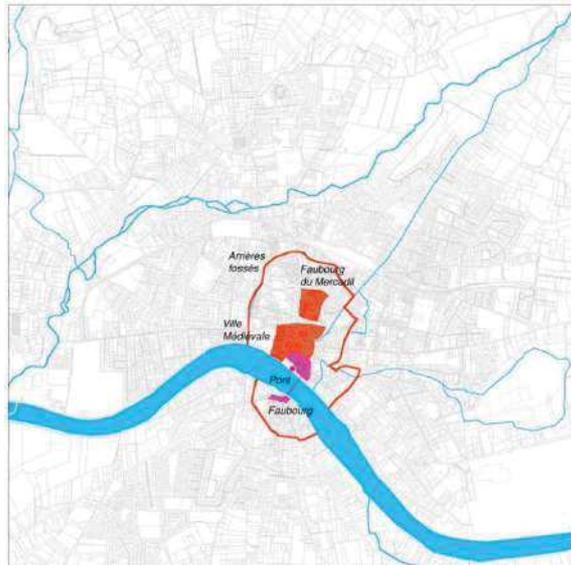
**L'opposition de relief entre les deux rives rend très perceptible le vélum de la ville ancienne depuis la rive gauche.**

**L'étagement des toits et la maîtrise du gabarit général de la silhouette urbaine depuis les rives de la Dordogne sont donc des axes importants de la protection du centre historique de Bergerac.**

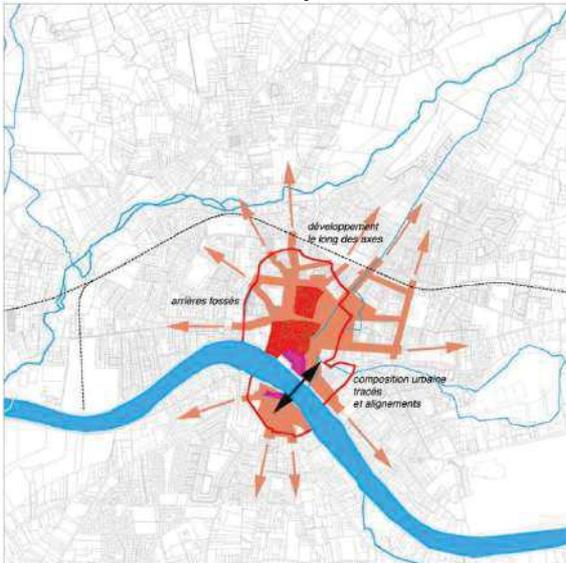
### Phases de développement de la ville Bourg Castral, Origine de la ville



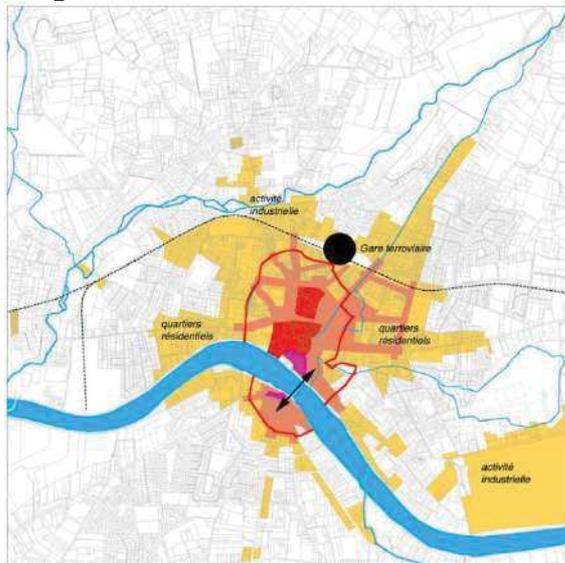
### Ville médiévale inscrite



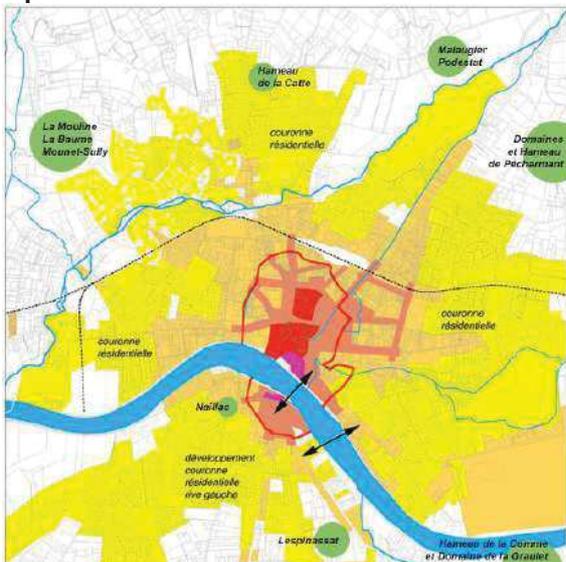
### Extensions de la ville à partir du XVIIIème



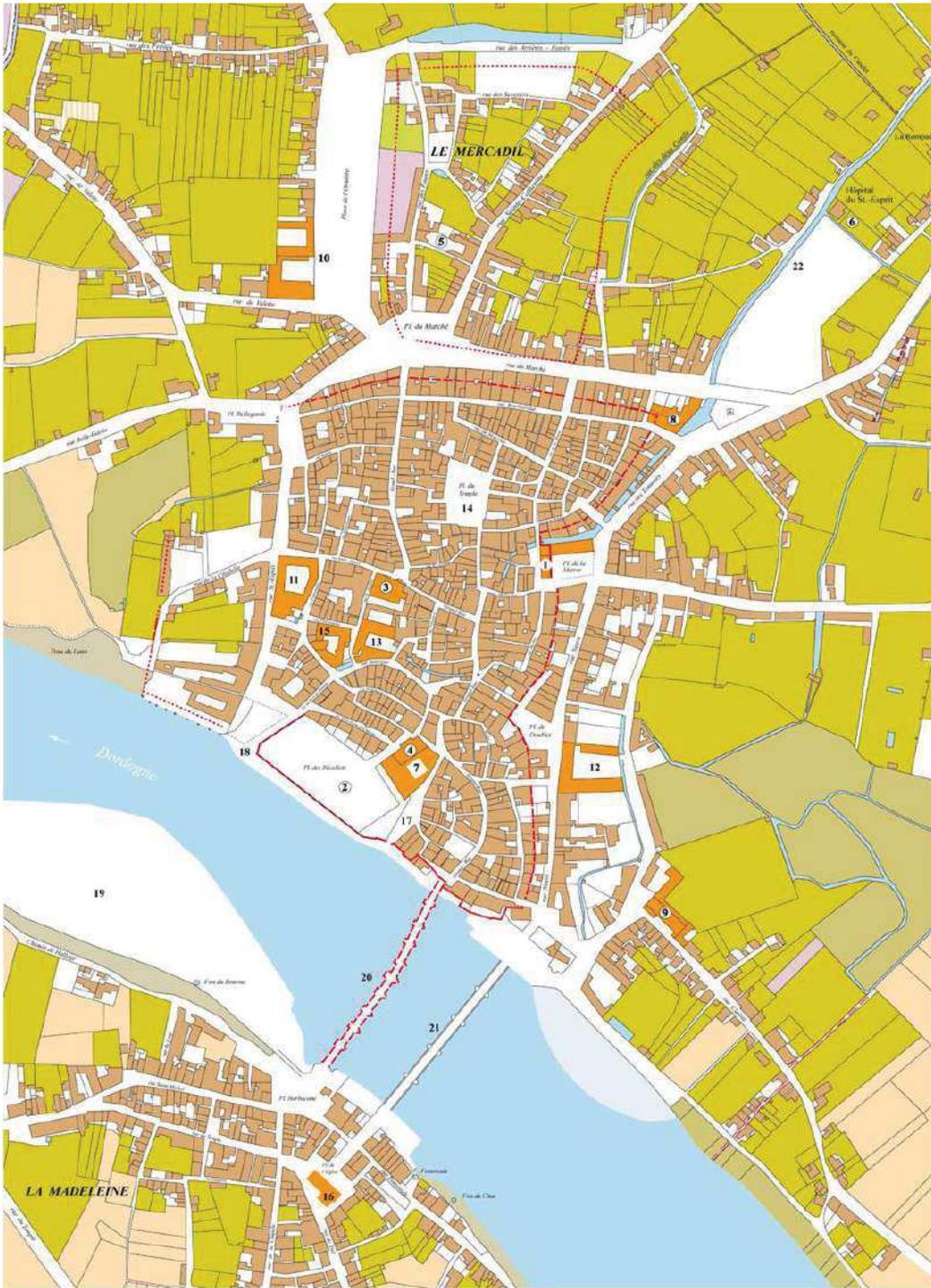
### Bergerac du XIXème au début XXème



### Bergerac aujourd'hui : extensions résidentielles à partir de la deuxième moitié du XXème siècle (en jaune)



**Localisation des anciens édifices religieux et laïcs**  
(Carte : Yann Laborie. Extrait du dossier Ville d'Art et d'Histoire)



**BERGERAC**

**Topographie de la ville en 1830**

**Localisation des anciens édifices religieux et laïcs**

- 1 - Consulat de Malbec (Mairie en 1830)
- 2 - Emplacement de l'ancien château de Bergerac
- 3 - Eglise Saint-Jacques
- 4 - Eglise N.-D. du Château
- 5 - Emplacement de l'ancienne église Sainte-Catherine
- 6 - Emplacement de l'ancien Hôpital du Saint-Esprit
- 7 - Ancien couvent des Récollets
- 8 - Ancien couvent des Carmes (Palais de Justice en 1830)
- 9 - Ancien couvent des Cordeliers
- 10 - Ancien couvent des Frères Prêcheurs (Sous-Préfecture en 1830)
- 11 - Ancien Hôpital de la Ville
- 12 - Ancien couvent des Filles de la Foi (Hôpital en 1830)
- 13 - Petite Mission (Séminaire)
- 14 - Emplacement de l'ancien Temple de l'Eglise Réformée
- 15 - Ancien couvent de la Miséricorde
- 16 - Eglise de la Madeleine
- 17 - Port de Cadouin
- 18 - Port de Parditte
- 19 - Port de la Pelouse
- 20 - Ancien pont de Dordogne
- 21 - Pont construit en 1825
- 22 - Canal du Caudeau

- Tracé des anciens remparts de la ville
- Jardin
- Champ
- Vigne
- Friche

## Galerie Renaissance

Cloître des Récollets

Place du Docteur Cayla

24100 Bergerac

Monument historique inscrit en 1948 – Architecture domestique

Après les guerres de religion, Bergerac était devenue la capitale du Calvinisme en Périgord.

Pour ranimer le culte catholique dans la cité, en 1592 l'évêque de Périgueux, Mgr De la Béraudière fit appel aux religieux Récollets (moines mendiants).

Mal reçus, mal logés, ils survivent dans une masure jusqu'en 1621, date de la visite de Louis XIII à Bergerac qui leur accorde les jardins du château pour y construire un couvent.

Pauvres et sans ressources, les moines bâtirent pourtant un harmonieux ensemble avec divers matériaux récupérés sur les décombres voisins.

La galerie en bois du XVI<sup>e</sup> siècle installée dans la cour du cloître proviendrait d'une ruine récupérée place Doublet.

Éléments remarquables témoins de l'histoire de l'édifice :

- L'édifice comporte une galerie en bois couverte d'une toiture à pendentifs et pièces d'assemblage formant arcs d'époque Renaissance, supportée par deux colonnes d'ordre ionique.
- Briques disposées en chevrons.
- Modèle assez peu répandu dans le pays.

C'est la galerie en bois qui fait l'objet de l'inscription aux Monuments Historiques.

*Informations issues de la base de données Mérimée recensant le patrimoine monumental français <http://www2.culture.gouv.fr> et du site [www.petit-patrimoine.com](http://www.petit-patrimoine.com)*

Jusqu'en 2019, le bâtiment était le siège de l'Institut des Vins de Bergerac et Duras.

Après rénovation il accueillera aussi les locaux de l'Office de Tourisme et un espace muséographique dédié au vin et à Cyrano de Bergerac.

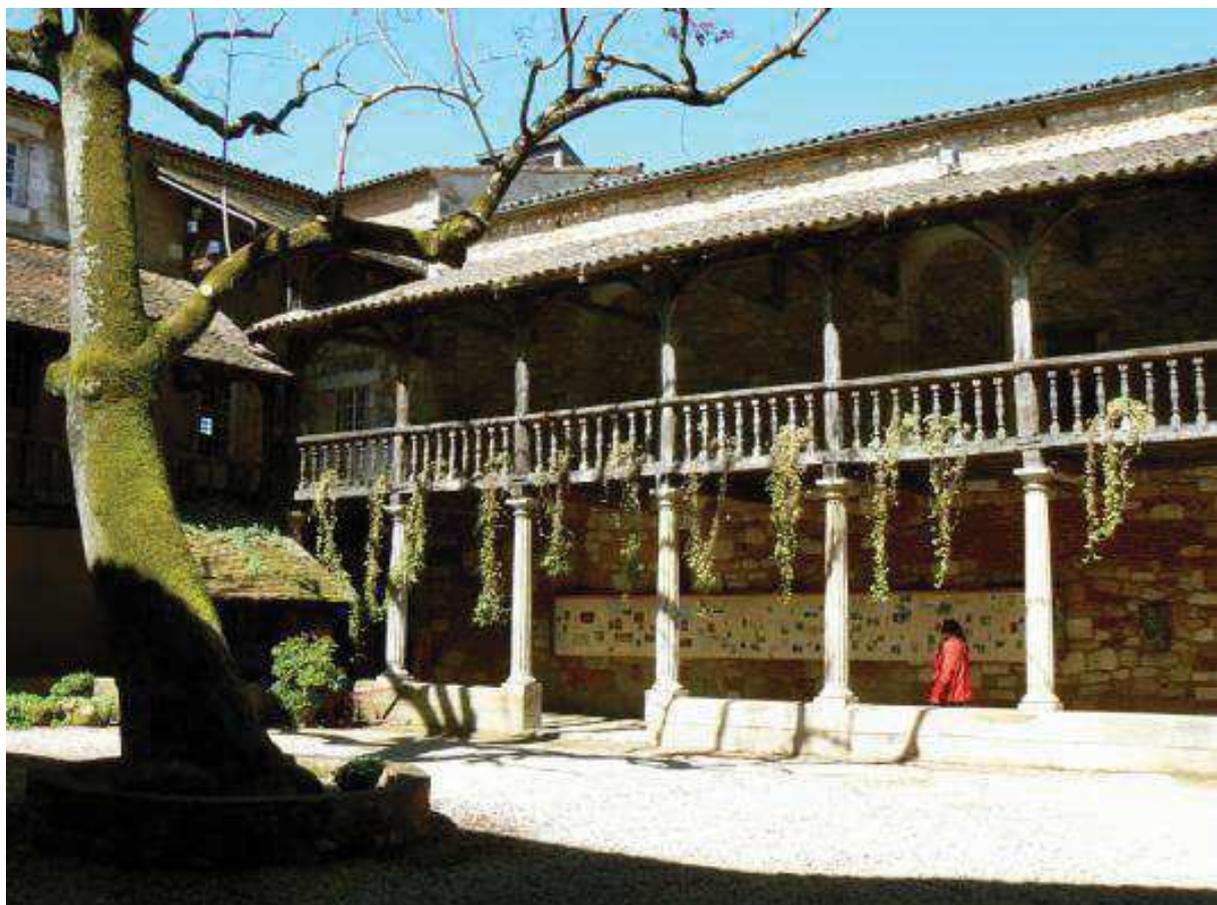
### **Galerie Renaissance**

*(Image extraite du site [petit-patrimoine.com](http://www.petit-patrimoine.com))*



**Galerie Renaissance**

(Images extraites du site [petit-patrimoine.com](http://petit-patrimoine.com))



## descriptif des abords

La galerie en bois du XVI<sup>e</sup> siècle installée dans la cour du cloître proviendrait d'une ruine récupérée place Doublet.

Les bâtiments de l'ancien cloître des Récollets forment l'écrin de la galerie. Un arbre Paulownia agrémente la cour.

Éléments remarquables témoins de l'histoire de l'édifice :

- L'édifice comporte une galerie en bois couverte d'une toiture à pendentifs et pièces d'assemblage formant arcs d'époque Renaissance, supportée par deux colonnes d'ordre ionique.
- Briques disposées en chevrons.
- Modèle assez peu répandu dans le pays.

## justification du périmètre

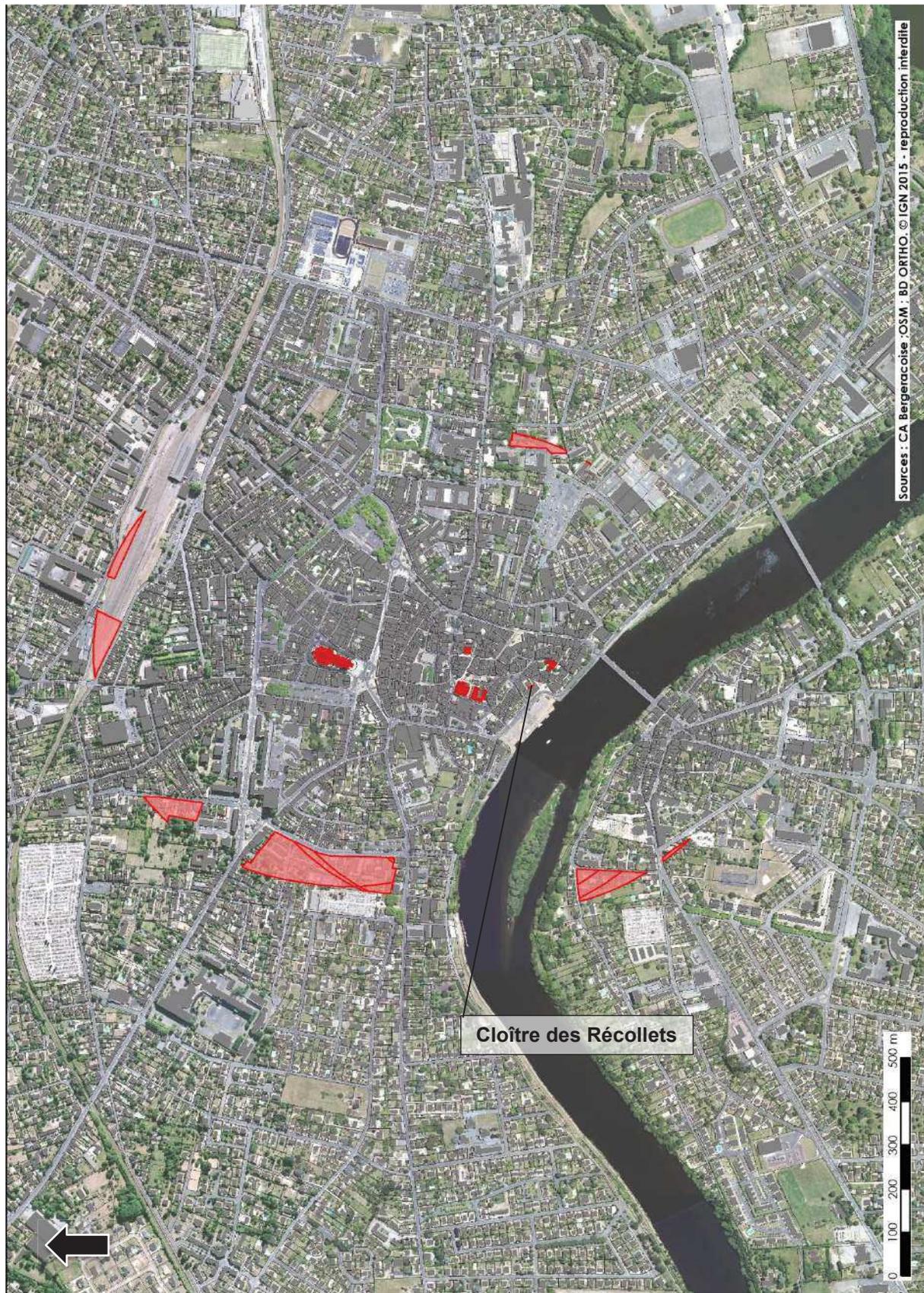
La galerie renaissance située dans la cour de l'ancien cloître des Récollets n'est pas visible depuis l'espace public extérieur. Elle fait cependant partie intégrante du paysage urbain bergeracois reconnu pour sa valeur patrimoniale et inscrit dans le périmètre de protection de l'AVAP – SPR.

Le périmètre de protection délimité adapté reprend le zonage de l'AVAP – SPR (Site Patrimonial Remarquable) existant qui exclut les extensions contemporaines de la ville, peu structurées, peu homogènes ou ne présentant pas de valeur patrimoniale.

**Voir périmètre initial et périmètre de protection proposé présentés ci-après.**

## périmètre de protection actuel

Le périmètre figurant sur la carte état actuel ci-dessous correspond aux rayons des 500 mètres des monuments du centre-ville débordant du périmètre de l'actuelle AVAP-SPR.



# périmètre de protection délimité des abords proposé

Le périmètre reprend le périmètre de l'AVAP-SPR.

